



Le Journal des Bovéniens

Bulletin d'informations municipales



Numéro
72

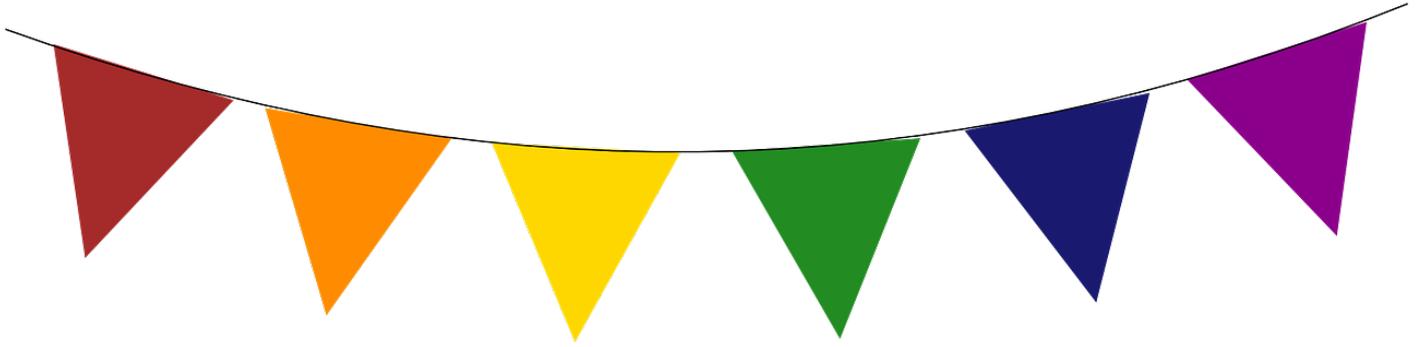
*Monsieur le Maire,
le conseil municipal,
le conseil municipal des jeunes et
l'ensemble des services municipaux
vous souhaitent leurs
meilleurs voeux
pour l'année 2023*

*Un champion
dans notre ville
Page 8*

*Retour
sur les festivités
Page 9 - 12*

*Évènements
à venir
Page 13 - 14*

Calendrier des festivités



Février

- 05** - Comité des Fêtes de Marqueffles - Concours de belote - Salle des Fêtes
- 12** - Ecole de Musique de Bouvigny - Brocante - Salle Florence Arthaud
- 18/19** - Colombophile - Repas couscous - Vente de pigeons - Salle des Fêtes

Mars

- 12** - Comité des Fêtes de Marqueffles - Spectacle cabaret - Salle F. Arthaud
- 11/12** - Amicale Laïque - Yoga - Salle des Fêtes
- 17** - Cérémonie Fin de la Guerre d'Algérie - Salle des Fêtes
- 25** - Tournoi Fémi Foot - Salle Florence Arthaud
- 26** - Anciens Combattants - Repas - Salle des Fêtes
- 26** - Les Amis de St Martin - Marché aux puces - rue du Prince

Avril

- 02** - Amicale Laïque - Loto - Salle des Fêtes
- 05** - MJL - Chasse à l'œuf - Pelouse de l'église (ou Salle Florence Arthaud)
- 21** - Cérémonie de la Déportation - Vin d'honneur - Salle des Fêtes
- 23** - Charitables - Repas - Salle des Fêtes
- 28/29/30** - Ducasse de Boyeffles et quartier de la Gare organisée par le FCB et la municipalité
- 29** - FCB - Marché aux puces - rue de Lucheux
- 30** - Réception des Anciens à Boyeffles

Mai

- 01** - Cérémonie du 1er mai - Remise de diplômes - Vin d'honneur - Salle des Fêtes
- 08** - Cérémonie du 8 mai 1945 - Vin d'honneur - Salle des Fêtes
- 12/13/14** - Tennis - Tournoi - Salle Florence Arthaud
- 20/21** - Comité des Fêtes de Marqueffles - Bourse des Collectionneurs - Salle Florence Arthaud
- 26** - Ecole de Musique de Bouvigny - Spectacle - Salle Florence Arthaud

Juin

- 02** - Ecole Primaire - Fêtes des mères - Salle Florence Arthaud
- 17** - Ecole Maternelle - Fête de Fin d'année - Ecole Marie Curie
- 17** - Ecole de Musique de Bouvigny - Fête de la Musique - Jardin de la Maison des Associations
- 23** - Ecole Primaire - Fête Fin d'année - Exposition - Salle Florence Arthaud

Etat Civil

Naissances :

13/10/2022 - GAJNY Victoire
 02/11/2022 - FRUCHART Tao
 28/11/2022 - DESOOMER Edouard
 29/11/2022 - NOWICKI Lily-Rose
 04/12/2022 - VANDOME SHERIKYAN Loris
 04/01/2023 - MEURICE Rafaël
 08/01/2023 - GUISGAND Kaymie

Mariage :

22/10/2022 - DELENGAIGNE Baptiste et CAUDRON Julie
 19/11/2022 - SEYS Romain et PETIT Marie
 10/12/2022 - GUILLEMANT Xavier et CHENEAU Sandrine

Décès :

25/09/2022 - COULON Raymonde
 02/10/2022 - DEWEVRE Christian
 13/10/2022 - BODELOT Jeannine
 29/10/2022 - DELAY Marcelle
 16/11/2022 - BEDNARCZYK Raymond
 22/11/2022 - SCHOUTTETEN Marinette
 27/11/2022 - MERLO Mireille
 30/11/2022 - BOCQUILLON Josiane
 02/12/2022 - DESSAUX Françoise
 03/12/2022 - DELCROIX Claude
 03/12/2022 - DZIUBEK Zdzislas
 05/12/2022 - DELALEU René
 14/12/2022 - BRIMONT Roseline
 26/12/2022 - GRABARZ Jean
 12/01/2023 - SLIVINSKI Cécile
 18/01/2023 - MILVILLE Maria

**NOUVEAUX
HORAIRES**

Mairie de Bouvigny-Boyeffles

Place Patou

62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

03.21.29.16.59

mairie.bouvigny-boyeffles@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi : 13h00 – 17h00

*Mardi à vendredi : 08h00 – 12h00
13h15 – 17h00*

MA CARTE D'IDENTITE OU MON PASSEPORT
EN LIGNE
24h/24, 7j/7

Simplifiez vos démarches et gagnez du temps en mairie en effectuant votre pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport en ligne.

Connectez-vous sur :
www.ants.gouv.fr



Le journal des Bovénien

Ville de Bouvigny-Boyeffles.

Mairie

Place Patou

62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES

Tél : 03.21.29.16.59

Mail : mairie.bouvigny-boyeffles@wanadoo.fr

Site web : www.bouvigny-boyeffles.fr

Directeur de la publication : Maurice VISEUX

Réalisation : service communication

Journal édité par la Mairie

de Bouvigny-Boyeffles

Distribué gratuitement - IPNS

Condensé des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 22 novembre 2022

*Le procès-verbal de la séance du conseil municipal est publié
sur le site www.bouvigny-boyeffles.fr*

* Procès-verbal séance du 13 septembre 2022

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Provision pour créance douteuse

Considérant le risque associé aux créances douteuses susceptibles d'être irrécouvrables, le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'ajuster la provision pour créance douteuse de 1 488€ pour la porter à 2 440€.

* Convention avec le Centre de gestion du Pas-de-Calais (CDG62) : mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'inspection, d'assistance et de conseil en santé et sécurité au travail

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2019-045 et la convention signée avec le CDG62 en 2019, relative à la mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'inspection, d'assistance et de conseil en santé et sécurité au travail.

Cette convention arrive à terme au 31/12/2022.

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention avec le CDG62.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- APPROUVE la convention relative à la mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'inspection, d'assistance et de conseil en santé et sécurité au travail,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le CDG62 et à en faire appliquer autant que de besoins les missions.

* Extinction de l'éclairage public

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies.

Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal en septembre dernier, sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Monsieur le Maire précise que depuis septembre, les différents administrés interpellés sur ce sujet se sont montrés favorables à l'extinction de l'éclairage public.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité:

- DECIDE que l'éclairage public sera interrompu la nuit, de 22h à 6h, dès que les horloges astronomiques seront installées,
- CHARGE Monsieur le Maire de prendre l'arrêté précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés.

* Exonération temporaire du droit de préemption : lotissement « Derrière Les Haies »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer une nouvelle exonération temporaire du droit de préemption sur les terrains vendus dans le lotissement « Derrière Les Haies », durant 2 ans, à compter du 01 décembre 2022.

* Transfert de garanties d'emprunt

Vu les garanties d'emprunt pour les contrats n°1057789, n°1057790, n°1209476 accordées en 2005 et 2011 au profit de SIA HABITAT pour les travaux de l'EPHAD « Le Bon Accueil ».

Il est rappelé la délibération n°2013-026 refusant de transférer ces garanties d'emprunt au profit de la société AXENTIA, dans le cadre d'un projet de cession de l'EPHAD « Le Bon Accueil » par SIA HABITAT à la société AXENTIA.

Le Conseil Municipal est informé d'un courrier de SIA HABITAT, en date du 20/10/2022, demandant de nouveau le transfert des 3 garanties d'emprunt à la société AXENTIA pour le projet de cession de l'EPHAD « Le Bon Accueil ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Rappelle que les garanties d'emprunt avaient été acceptées au profit uniquement de SIA HABITAT,
- Refuse d'accorder le transfert des 3 garanties d'emprunt à la société AXENTIA pour le projet de cession de l'EPHAD « Le Bon Accueil ».

Condensé des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 11 janvier 2023

*Le procès-verbal de la séance du conseil municipal est publié
sur le site www.bouvigny-boyeffles.fr*

* Procès-verbal séance du 22 novembre 2022

Après en avoir délibéré, il est approuvé à l'unanimité.

* Création d'emplois et ouverture centre de loisirs juillet-août

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser l'ouverture d'un centre de loisirs du 10 Juillet 2023 au 18 Août 2023,
- que les tarifs seront ceux définis par la délibération n°2016-015,
- de créer, en conséquence, au maximum 38 emplois,
- d'autoriser le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- que les personnes seront rémunérées selon la délibération n°2018-004,
- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget,
- prend acte de possibles modifications en cas d'évolution des règles sanitaires dues au Coronavirus.

* Colonie 2023

Le Conseil municipal, à l'unanimité : ACCEPTE le projet de colonie 2023 ainsi que les tarifs proposés, AUTORISE le paiement mensuel par les familles de février à juin, LIMITE le nombre de places à 21 participants, ACCEPTE de déléguer à un prestataire l'organisation du séjour de vacances, PREND acte de possibles modifications en cas d'évolution des règles sanitaires dues au Coronavirus.

* Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De créer, pour la période juillet-août 2023, 5 emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité, dans le grade d'adjoint technique,
- D'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- Que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

* Création de 2 emplois non permanents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer 2 emplois non permanents dans le grade d'adjoint technique,
- d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement,
- que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

* Création de 3 emplois permanents

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide à compter du 01/04/2023 :

- de créer 2 emplois d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe, d'une durée hebdomadaire de 35 heures et 1 emploi d'agent de maîtrise principal, d'une durée hebdomadaire de 35 heures
- d'approuver le nouveau tableau des effectifs des emplois permanents suivant :

1 Attaché territorial, 2 adjoints administratifs territoriaux principaux de 1ère classe, 1 adjoint administratif territorial, 1 agent de maîtrise principal, 1 agent de maîtrise, 1 adjoint technique territorial principal de 2ème classe, 14 adjoints techniques territoriaux, 1 animateur principal de 1ère classe, 1 adjoint d'animation principal de 2ème classe, 1 adjoint territorial d'animation à temps non complet (24h30 hebdomadaires), 2 agents spécialisés des écoles maternelles principaux de 1ère classe, 2 agents spécialisés des écoles maternelles principaux de 2ème classe.

*** Marché à procédure adaptée : travaux de restauration de l'église (nef et chœur)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer les démarches pour un marché à procédure adaptée concernant les travaux de restauration de l'église (nef et chœur).

*** Autorisation signature de 2 emprunts avec la Caisse d'Epargne Hauts de France**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-autorise le maire à signer ces 2 emprunts avec la Caisse d'Epargne Hauts de France.

*** Subvention CCAS 2023**

Le conseil Municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 20 000€ au CCAS pour l'année 2023.

*** Fonds de concours transition durable et soutien aux communes du territoire 2023**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de déposer un dossier de fonds de concours au titre de l'année 2023 pour les travaux suivants :

- Réhabilitation de la cour intérieure avant de l'école primaire.

*Présence du Conseil Municipal des Jeunes
lors de la réunion de conseil
du 22 novembre 2022*



Recensement militaire



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES
MÉTIERS MILITAIRES

SGA
DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL

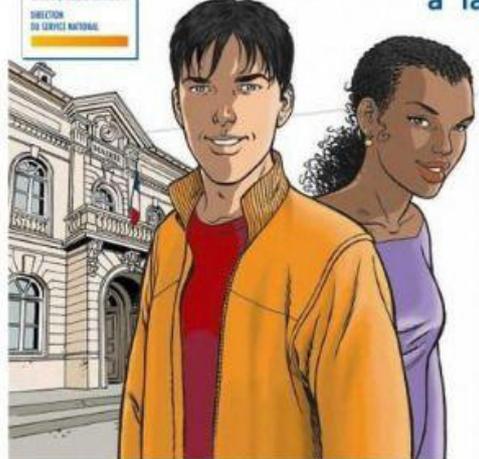
Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile



JDC
OBJECTIF
CITOYEN
www.defense.gouv.fr/JDC



Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Élections du Conseil Municipal des Jeunes le 08 novembre 2022



Le 08 novembre dernier a eu lieu les élections du Conseil Municipal des Jeunes. C'est à la mairie que les enfants ont voté pour élire le maire et ses deux adjoints.

Le maire et les adjoints sont élus pour un an :

- Mademoiselle Juliette BULOURE a été élue Maire,
- Mademoiselle Lilly Marie DHERSIN, 1ère Adjointe,
- Mademoiselle Maëly LERICHE, 2ème Adjointe.



Enquête statistique sur les ressources et conditions de vie des ménages 2023



Ressources et Conditions de Vie
#EnquêteInsee
Février à avril 2023



- **Pouvez-vous chauffer suffisamment votre logement ?**
- **Êtes-vous en mesure de faire face à une dépense imprévue d'un montant de 1 000 euros ?**
- **Sur une échelle allant de 0 à 10, quelle est votre satisfaction concernant la vie que vous menez ?**

Ce sont quelques-unes des questions posées dans l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) que l'Insee réalise de février à avril 2023.

Afin de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage : cela prendrait trop de temps et serait trop coûteux. Un échantillon de logements est donc tiré au hasard. Si vous avez reçu un courrier postal de l'Insee vous invitant à répondre à cette enquête, c'est que vous avez été tiré(e) au sort. Un enquêteur de l'Insee va vous contacter pour fixer un rendez-vous. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte officielle.

Il s'agit d'une enquête en panel : le principe est de suivre les personnes interrogées d'une année sur l'autre, pendant 4 ans. Ce suivi sur la durée permet de mieux comprendre et analyser les situations de pauvreté et leur évolution.

Parce que chaque situation compte, votre réponse est importante

Votre réponse est essentielle pour que la diversité des situations soit prise en compte. En participant à cette enquête, vous représentez près de 1700 ménages français en moyenne !

Objets trouvés



Vous avez perdu un objet ?

Ayez le réflexe d'appeler ou de vous rendre à la Mairie, votre objet s'y trouve peut-être !

Si vous êtes amenés à vous y rendre, pensez à vous munir d'une pièce d'identité et, si possible, d'un document qui prouve que vous êtes bien le propriétaire de l'objet (ex : facture, etc ...)

Tout le monde veut prendre sa place

Le vendredi 28 octobre, une petite centaine de personnes avaient rendez-vous dans les locaux de la Mairie de Bouvigny-Boyeffles, pour prendre part à la deuxième phase des sélections du jeu télévisé de France 2 «Tout le monde veut prendre sa place», animé par Laurence Boccolini. Au préalable, les candidats ont répondu, en ligne, à des questions de culture générale.

Cette deuxième étape consistait à rencontrer les potentiels participants afin de cerner leur personnalité et surtout d'entendre l'anecdote ou le centre d'intérêt qu'ils évoqueraient sur le plateau.



Le CIASFPA fête ses 40 ans



Le 23 novembre dernier, le CIASFPA a fêté ses 40 ans à la salle des sports de Bouvigny-Boyeffles.

Pour rappel, le CIASFPA est un service d'aide à la personne, il veille au confort des bénéficiaires et améliore le bien-être et la sérénité de chacun, au domicile.

www.ciasfpa.fr
03 21 61 14 93



Iron Man



Dominique WIECKOWIAK est allé à Hawaï pour participer à l'Ironman World Championship 2022. Il a nagé 3.8km, roulé 180.2 km et couru un marathon de 42 km. A cette occasion, Monsieur le Maire a organisé une petite réception afin de le féliciter et lui remettre la médaille de la ville.

Zoom sur son parcours :

«Je suis sportif depuis mon plus jeune âge. Mon 1er sport a été le hand ball jusqu'à 18 ans. J'ai ensuite fait des compétitions de cyclisme au vélo club Noeuxois et je pratique le triathlon depuis 2003. Hawaï a été mon 13 eme Ironman (3,8km de natation /180 km à vélo /42km à pied). Pour pouvoir participer aux championnats du monde il faut d'abord se qualifier sur une épreuve Ironman de part le monde (47 Ironman dans le monde entier). Pour ma part je me suis qualifié à Bolton en Angleterre le 3 juillet dernier en terminant 9 eme de ma catégorie. Les meilleurs mondiaux se sont donc donné rdv à Hawaï et j'ai terminé 310 eme sur 400 avec un gros coup de chaud sur le marathon! Pour préparer l'Ironman de Bolton j'ai programmé une grosse épreuve par mois depuis janvier : Le trail des 2 baies en janvier au Touquet (42 km dans le sable). Le semi marathon de Fleurbaix en février. Le marathon de Rome en mars. Liège Bastogne Liège en avril (270km à vélo). Bordeaux Paris à vélo en mai (650km à vélo). Le triathlon de Troyes en juin (2000m de natation /85 km à vélo /20km à pied)».

Bravo à lui !





Retour sur les festivités ...



Halloween



Le 31 octobre, la pluie ne nous a pas épargnés mais qu'importe vous étiez nombreux au jardin de la Maison des Jeunes. Toutes sortes de créatures étaient présentes! Les monstres, les sorcières en passant par les zombies et squelettes! Vous avez pu déguster la célèbre soupe à la citrouille confectionnée avec soin par les sorcières de la ville ! Ou encore l'élixir de jeunesse et le venin de serpent pour les plus téméraires! Sans oublier le spectacle des cracheurs de feu pour clôturer cette monstrueuse soirée !!



11 novembre 2022

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire, du conseil municipal, de l'harmonie d'Ablain-Saint-Nazaire ainsi que du conseil municipal des jeunes.



Les élèves de l'école primaire Pierre Curie sont venus en nombre pour chanter la Marseillaise.



MOMA elle en concert

Le vendredi 02 décembre, à l'église Saint-Martin de Bouvigny-Boyeffles, a eu lieu le concert de l'artiste pop-folk de Boulogne-sur-mer, MOMA elle, en partenariat avec la ville et droit de cité.

Sa folk entêtante s'impose comme un remède à la mélancolie. MOMA elle chante, joue de la guitare et compose en live ! Chapeau bas l'artiste !

Son premier album est attendu pour cette année.

Pour suivre l'artiste :
Instagram [moma.elle.music](#)
Facebook : MOMA elle



Patinoire



Les 3 et 4 décembre, la patinoire a été inaugurée avec de nouvelles activités.

Cette année un babyfoot, une piste de curling et des flippers ont été ajoutés.

Petits et grands ont pu s'amuser entre amis et/ou en famille dans la bonne humeur. La convivialité était au rendez-vous autour d'une boisson chaude ou d'une crêpe.

Monsieur le Maire, accompagné de ses élus est venu rendre visite à nos patineurs/ses ainsi qu'aux bénévoles.

Merci aux parents d'élèves pour leur aide précieuse.

Colis des 70 ans et plus!

Depuis plusieurs années maintenant, à la place de la traditionnelle cérémonie des voeux, Monsieur le Maire offre un colis à tous les habitants de plus de 70 ans ainsi qu'aux administrés bénéficiant du CCAS à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Saint - Nicolas

Le 06 décembre, Saint-Nicolas s'est rendu à l'Institut Médico Educatif de Bouvigny-Boyeffles, accompagné des élus, pour rendre visite aux jeunes et leur apporter des chocolats.

Le soir, les enfants de la ville ont pu écouter et admirer le conte éclairé aux milles bougies. S'en est suivie l'arrivée de Saint-Nicolas avec son fidèle âne. Cette fois-ci, c'est une pluie de friandises qui a été offerte aux enfants!

La soirée s'est clôturée par la dégustation de chocolat chaud.



Petit déjeuner de Noël aux écoles



Le 16 décembre, Monsieur le Maire et les élus se sont rendus dans les écoles pour distribuer les coquilles de Noël, des clémentines. Le père Noël est venu rendre visite aux enfants à l'école maternelle et comme les enfants ont été très sages, il a commencé sa distribution de cadeaux plus tôt que prévu.



Marché de Noël



Le marché de Noël des 10 et 11 décembre, organisé par le comité des fêtes de Bouvigny-Boyeffles, a remporté un franc succès. Les visiteurs venus nombreux ont profité de la qualité des produits présentés par les exposants.

*Message de Monsieur DELENGAIGNE
(Directeur de l'école maternelle) :*

Les parents de l'école maternelle Marie Curie ont participé à plusieurs animations en décembre : la vente de crêpes lors du week-end patinoire, la participation au marché de Noël avec la vente d'objets artisanaux réalisés par les familles, la vente de coquilles de Noël.

En tout, c'est 920,50 euros récoltés pour l'organisation d'un voyage de fin d'année scolaire à la mer : merci à tous les parents de l'école maternelle !

Interview du Maire par les élèves de CM2

Le 12 janvier dernier, Monsieur le Maire a reçu les élèves de CM2 dans le cadre de leur projet pédagogique.

Vous voulez en savoir plus ?

L'interview paraîtra dans le journal «La Voix du Nord» le 08 mars prochain!



Évènements à venir ...

PROCHAINEMENT

BOOM

CENTRE DE LOISIRS

Vacances d'hiver !!!

Du 13 au 24 février 2023

Inscriptions à partir du 23 janvier
Places disponibles uniquement en 2^{ème} semaine

BANG

6/17 ans

Maison des Jeunes et des Loisirs
2 grand rue
62172 Bouvigny-Boyeffles
☎ 05.74.89.14.64

Chasse aux oeufs

Mercredi 5 avril

Dans le jardin du presbytère

- 14H15: MATERNELLE
- 15H: À PARTIR DU CP

Inscription obligatoire en mairie
Du 15 au 29 mars 2023

Organisé par la ville de Bouvigny-Boyeffles

Recrutement

Centre de loisirs été

DU 10 JUILLET AU 18 AOÛT 2023

Retrait des dossiers de candidature en Mairie, à la MJL
ou
téléchargeables sur le site

www.Bouvigny-Boyeffles.fr

> services municipaux > Maison des jeunes



Retour des dossiers avant le 28 février 2023

En courant, marchant, sautant à pieds joints ou à cloche pied, c'est vous qui voyez ... à condition d'en profiter !

Bouvigny-Boyeffles

Samedi 13 mai 2023
10h30

HAPPY COLOR RUN

Prévoir
un
t-shirt blanc

Parcours:
1km, 3.5km et 4.5 km
Départ du presbytère

Inscription obligatoire en mairie
du 24 avril au 5 mai

Centre de loisirs

Été 2023

Du 10 juillet au 18 août

*Retrait des dossiers en mairie
à partir du 15 mai*



3/14 ANS

Inscriptions sur Rdv
avant le 16 juin



06.74.89.14.64

dans la limite des places disponibles

Juillet 2023

Séjour de vacances

12/17 ans

Renseignements et pré-inscriptions
Maison des jeunes

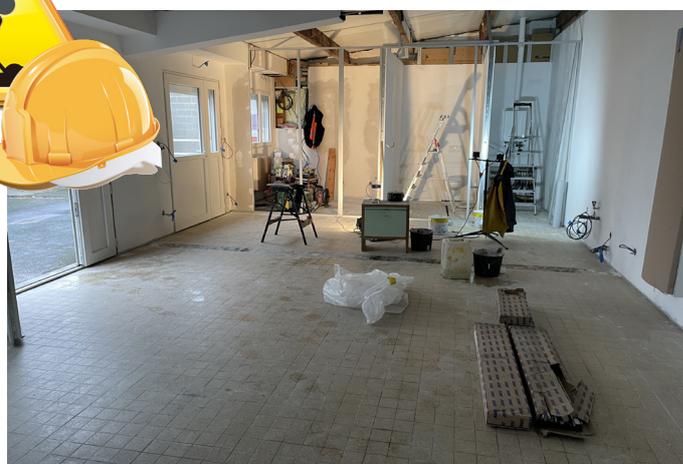
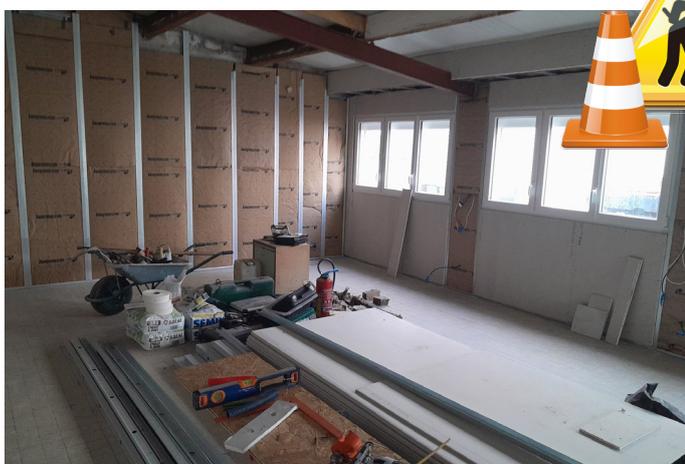
☎ 06.74.89.14.64

Nouvelle salle pour le conseil municipal

Les travaux de la nouvelle salle du conseil municipal ont commencé.

L'ancien local des Colombophiles va se transformer en salle de réunion pour le conseil municipal mais également devenir le bureau du CCAS et des assistantes sociales.

Rendez-vous dans le prochain journal pour la découvrir!



Comité des fêtes de Marqueffles

Le Comité des fêtes de Marqueffles vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2023.

Que celle-ci soit remplie de bonheur, d'amour, de joie et surtout de santé.

N'hésitez pas d'ores et déjà à réserver vos places pour notre prochain événement !

Un dîner spectacle en compagnie de l'orchestre HELENIAK, restauration assurée par Benoit traiteur, ambiance et convivialité garanties.

N'oubliez pas que la participation de chacun est essentielle pour faire perdurer le « bon vivre » au sein de notre beau village qu'est Bouvigny-Boyeffles.

Martine Caron

LE COMITE DES FETES DE MARQUEFFLES ORGANISE LE DIMANCHE 12 MARS 2023 - 12H00 SALLE DES SPORTS DE BOUVIGNY-BOYEFFLES UN REPAS SPECTACLE

HELENIAK

RESERVATION
AU 06 03 12 48 10
(APRES 19H00 OU LE WEEK-END)

MENU ADULTE - 30€	MENU ENFANT (-12 ANS) - 15€
BOUCHEE A LA REINE	FRIAND
FILET MIGNON FARCI, GRATIN DAUPHINOIS ET SES ACCOMPAGNEMENTS	CORDON BLEU, GRATIN DAUPHINOIS ET SES ACCOMPAGNEMENTS
TARTE TATIN SUR CREME ANGLAISE	TARTE TATIN SUR CREME ANGLAISE

Amicale Laïque

Le père Noël a fait une petite halte à Bouvigny pour les enfants de l'Amicale qui cette année encore ont été gâtés.

De leur côté, les adhérentes de la section Fitness et gym féminine ont participé à leur manière à cette fête de fin d'année. Bravo!

L'Amicale laïque vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.



Tennis Club de Bouvigny-Boyeffles

Le TCBB vous présente ses meilleurs vœux pour que cette nouvelle année soit pleine de réussites, notamment sportives pour garder la santé! Au niveau sportif, le club compte 82 licenciés et 3 enseignants salariés. Les championnats hivernaux ont repris depuis la rentrée de septembre et c'est la première fois que 5 équipes représentent le club, elles se donnent à fond pour défendre les couleurs de Bouvigny et obtiennent de bons résultats. Sénior + de 35, Sénior Hommes et Féminines, 17-18 masculine, 14-15 féminine. Le club dispose d'un terrain couvert et d'un court extérieur et il est parfois nécessaire de se déplacer chez nos voisins, ce n'est pas un atout mais nos compétiteurs ne déméritent pas !

Pour donner le goût de la compétition à un maximum de pratiquants dans le club, nous organisons un tournoi interne de décembre jusqu'aux finales les 13 et 14 mai 2023. Le TCBB projette d'organiser son premier Tournoi Multi Chances (TMC) en mars 2023 ; c'est une formule plus rythmée et conviviale avec des parties plus courtes sans élimination directe des joueurs qui pourront jouer au minimum 3 matchs.

Lorsque le terrain de la salle tennis n'est pas disponible, la commune de Servins a la gentillesse de nous prêter la leur pour les cours du samedi. Il nous arrive aussi d'inviter des adhérents à s'essayer au padel, sport qui concilie plusieurs jeux de raquette, tels que le tennis, le squash, le tennis de table et la pelote basque, à essayer absolument !

Pour renforcer le lien social, le club a réuni les adhérents et leurs familles sur plusieurs occasions comme une sortie à la Billie Jean King Cup (ex Fed-Cup) au Portel, l'arbre de Noël du 18 décembre autour duquel nous avons offert du chocolat et du vin chaud, des jus de fruit, des cadeaux comme une gourde au prénom personnalisé avec un emballage décoratif, accompagné de bonbons et d'une coquille offerte par la mairie pour les enfants.

La soirée beaujolais s'est déroulée le 19 novembre, elle rencontre chaque année toujours plus de succès. Nous remercions particulièrement les bénévoles pour l'organisation et aussi les nombreux convives qui ont transformé la salle de sport en piste de danse.

Enfin, cette année 2023 connaîtra d'autres évènements conviviaux tels que le TMC, la finale du tournoi interne, la sortie en fin d'année à Olhain et probablement encore une sortie à Roland Garros.

Le TCBB compte plus de 80 pratiquants depuis 10 ans, mais la pratique en salle reste actuellement limitée. La création d'infrastructures plus grandes serait idéale pour un club qui a besoin de garder la motivation et ses adhérents. La pratique du sport est bénéfique pour la santé, la cohésion sociale et l'éducation, misons dessus !

Adrien Pique et Bernard Lemille



Les Amis de Saint-Martin

Le dimanche 26 mars 2023 se tiendra rue du Prince à Bouvigny-Boyeffles (quartier de la gare) le marché aux puces annuel organisé par les bénévoles de l'association ADSM. La manifestation est prévue de 8 h à 17 h, avec restauration possible sur place.

Les exposants qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire et réserver un emplacement par téléphone au 06 31 09 73 09.

Venez nombreux nous retrouver !
Les membres de l'ADSM.



Ecole de musique

Comme chaque année, l'école de musique organise son traditionnel marché aux puces. Il aura lieu le dimanche 12 février à la salle Florence Arthaud - de 08h00 à 17h00.

L'année dernière, plus de 50 exposants étaient présents pour plus de 1000 visiteurs la journée.

Vous êtes intéressé pour exposer - appelez nous rapidement au 06.21.26.77.35 afin de réserver une ou plusieurs tables !!

L'école de musique vous donnera rendez-vous prochainement pour un spectacle exceptionnel en MAI !!

Retrouvez toutes nos actualités sur Facebook : Ecole de musique de Bouvigny Boyeffles.



Fémi Foot

Cela fait maintenant un an et demi que les adhérentes de l'association Fémi'Foot prennent plaisir à se retrouver deux fois par semaine pour pratiquer une activité sportive dans une ambiance détente.

Au programme : une séance de futsal le vendredi de 17h30 à 19h00 à la salle de sport de Bouvigny-Boyeffles et une séance de football en extérieur le lundi de 18h30 à 20h00, sur le terrain de Servins.

L'équipe de Fémi'Foot est actuellement composée de seize joueuses âgées de 18 à 52ans.

Une association de foot loisir 100% féminine pour celles qui souhaitent (re)trouver une activité sportive régulière.

Aucun niveau exigé, sautez le pas ... Rejoignez-nous !

Rejoignez-nous sur Facebook : Fémi'Foot
Nous contacter : 06 46 19 62 88

LECH Cindy, présidente de l'association



Comité historique

Le week-end des 29 et 30 octobre 2022, s'est tenu, à la salle des fêtes de Bouvigny-Boyeffles, le 3ème forum des Collines d'Artois qui a réuni 23 associations de généalogie, archéologie militaire, du patrimoine et d'histoire locale où les visiteurs furent nombreux. Ce forum fût une grande réussite, de plus le temps était magnifique ce qui nous a permis de prendre le buffet campagnard à l'extérieur, chose très rare qui mérité d'être signalée en notre région pour un 29 septembre.

Elisabeth DUBOIS



Club de l'amitié

Les membres du Club de l'Amitié vous présentent leurs meilleurs voeux de bonheur et santé pour 2023 et vous invitent à les retrouver les jeudis après-midi à la salle des fêtes.

Le Président, Léon Mionnet



Recherche d'informations historiques

Cet automne, nous avons eu la chance de rencontrer Thomas Ross, historien australien et ingénieur des mines. Avec ses amis anglais, il est à la recherche de renseignements sur les champignonnières situées au niveau de la rue de la colline avant le cimetière. En effet, un plan a été réalisé par des soldats australiens en 1917. Il indique une exploitation minière remarquable qui mériterait d'être explorée pour faire avancer nos connaissances historiques sur la grande guerre et notre village. Les soldats australiens sont passés dans le village en 1917 et ont laissé quelques graffitis dont un sur les murs des communs de l'ancien château. Nous lançons un appel à témoin si vous avez des renseignements sur les champignonnières ou toute trace du passage des soldats australiens dans le village : contactez la mairie ou Pierre Delengaigne à l'école maternelle au 03 21 72 54 09

ou envoyer un mail à maternellebouvigny@wanadoo.fr

Sur la photo de gauche à droite : Russel Tidman, Anthony Person, Maurice Viseux, Patrick Lourme lors de la visite du village en octobre 2022 sur le site des champignonnières.

Ecole Maternelle Marie Curie
Chemin du Mont Breuvar
62172 BOUVIGNY-BOYEFFLES
Tél. 03 21 72 54 09
SMS : 06 95 61 28 84

